

Vers une
**PLAISANCE
RESPONSABLE**



La campagne Echo-Gestes Nouvelle-Aquitaine

La campagne Echo-Gestes Nouvelle-Aquitaine a pour objectif de promouvoir auprès des usagers de la mer les gestes pratiques et écologiques afin de réduire l'impact des activités nautiques sur le milieu marin. Il s'agit de créer un réseau d'usagers, de professionnels et d'associations engagés dans la modification de certains comportements devenant ainsi des ambassadeurs d'un lien privilégié entre l'homme et la nature.

Les principaux modes d'action

Rencontre et accompagnement personnalisé des professionnels et usagers de la mer dans l'engagement au changement ;

Accompagnement des ports de plaisance et sensibilisation des agents portuaires à la biodiversité et aux impacts des activités nautiques ;

Participation à des événements, relais de communication pour l'émergence d'un réseau porteur de changement.

Qui peut s'engager ?

Toute structure professionnelle ou associative, saisonnière ou permanente, liée au domaine de la plaisance et des loisirs nautiques : gestionnaires de port, accastilleurs, chantiers navals, vendeurs/locuteurs de bateaux, écoles de voile, de plongée, de surf...



URCPPIE
Nouvelle-Aquitaine

L'Union Régionale des CPIE porte la campagne sur le littoral de la Nouvelle-Aquitaine à travers 5 associations ambassadrices réparties sur le territoire régional.

CPIE Marennes Oléron

CPIE Medoc

Club Nautique de Claouey

CPIE Seignanx Adour

CPIE Littoral basque



Des trésors à préserver

La côte de Nouvelle-Aquitaine possède des habitats naturels diversifiés abritant chacun des espèces animales et végétales spécifiques. Ces milieux offrent à la faune marine le gîte, le couvert, la «nurserie» ou encore des protections contre les prédateurs. On en distingue quatre principaux :

- *l'habitat sableux ou vaseux¹ - Raie brunette*
- *l'habitat rocheux² - Capsules d'oeufs de roussette*
- *les herbiers*
- *la pleine eau*

Ces habitats peuvent être fragilisés ou endommagés par les activités nautiques. Alors pensons aux voisins du dessous et adaptons nos gestes !



Photo : Eric Saint-Martin

Photo : Eric Saint-Martin

La campagne sur le littoral girondin

Le CPIE Médoc s'implique dans la campagne Echo-Gestes sur l'ensemble du département de la Gironde depuis 2011. Les ports de plaisance du département, essentiellement tournés vers l'estuaire ou regroupés autour du Bassin d'Arcachon, en sont les ambassadeurs.

La pointe Médocaine, entre estuaire et océan, mélange d'eau douce et d'eau salée, abrite une grande diversité faunistique et floristique.

La pêche de loisir constituant un aspect important de la plaisance, le CPIE œuvre pour concilier un maintien de l'activité et un respect du renouvellement des espèces et du milieu.

Une enquête sur les pratiques de plaisance au niveau de l'estuaire de la Gironde, réalisée en partenariat avec le SMIDDEST, syndicat en charge de la gestion des eaux de l'estuaire, permet de cibler les enjeux prioritaires sur cet espace, pour aider les pouvoirs publics à y répondre.

La plaisance est l'une des activités emblématiques du Bassin d'Arcachon, avec environ une quinzaine de ports, et plus de 10 000 navires de plaisance sur un espace de 180km² seulement.

La très forte densité de population sur cet espace semi-fermé implique une évolution des rapports entre usagers et une réduction de l'impact des activités humaines.

Le Club Nautique de Claouey s'est engagé auprès du CPIE Médoc depuis 2015 dans la campagne Echo-Gestes comme structure relais sur le Bassin.

Les nombreux ports, regroupés en syndicat, sont les partenaires privilégiés de la campagne pour partager les conseils auprès des usagers et faire découvrir la richesse écologique des lieux.

La sensibilisation du grand public passe par la participation aux événements nautiques, la découverte des milieux et surtout une implication des professionnels (chantiers navals, écoles de voile...) dans l'information et l'exemplarité.



Photo : CPIE Médoc

Aujourd'hui, une cinquantaine de structures déjà engagées en Gironde dans la campagne relaient nos messages et apportent des connaissances aux plaisanciers et autres usagers du littoral, du Bassin d'Arcachon et de l'estuaire de la Gironde.



Photo : CPIE Médoc

Port de Pauillac



Photo : CPIE Médoc

Ci-dessus :
Port de Goulé

Ci-dessous :
Conche du Mimbeau
- Cap Ferret

Quelques impacts de la plaisance sur le milieu marin

Peintures anti-salissures

Destinées à éviter la colonisation des coques de bateaux par les algues et les coquillages, les peintures « anti-fouling » sont généralement des biocides (qui tuent la vie) dangereux pour l'environnement et la santé humaine.

Hydrocarbures

Les fuites peuvent engendrer des dérèglements environnementaux et des dangers pour notre santé. N'oublions pas que l'humain est en bout de chaîne alimentaire et que nous pouvons manger des poissons contaminés.

Ancrage arrachage herbiers

L'ancre racle souvent le fond avant de stabiliser le bateau et lors de sa levée. Les ravages causés sur toute forme de vie fixée - animale ou végétale - sont importants et particulièrement dramatiques sur les herbiers marins.

Déchets plastiques

Les produits embarqués à bord, emballés ou constitués de plastique léger (vaisselle jetable...), sont facilement emportés par le vent.

Les conséquences sur le milieu marin : pollution de l'eau, impact sur la faune marine et les oiseaux qui avalent le plastique pensant se nourrir...

Eaux usées

Issues des douches, des éviers et des toilettes, les eaux grises et noires contiennent des savons et des détergents qui dégradent les végétaux et modifient le comportement animal.

Des solutions existent...



Eaux usées

Eaux noires : Que puis-je faire pour réduire cette pollution ?

- J'installe une cuve de rétention à bord de mon bateau.
- J'utilise la pompe du port pour vider ma cuve, c'est gratuit !



- Je remplace mon WC chimique par un WC marin.
- Je ne jette pas mes médicaments dans les toilettes.

Eaux grises : Que puis-je faire pour réduire cette pollution ?

- Je privilégie des savons solides qui sont moins polluants et génèrent moins de déchets.
- Je choisis des produits d'entretien naturels ou éco-labellisés qui garantissent un impact moindre sur l'environnement.



L'ancrage

Que puis-je faire pour préserver les fonds marins ?

- J'utilise un orin pour repérer mon point d'ancrage. Je manœuvre jusqu'au point d'ancrage pour remonter l'ancre à l'aplomb du bateau.



- Je choisis de préférence une zone de sable pour ancrer et j'évite les herbiers.



- J'équipe mon bateau d'une ancre écologique qui se replie sans abîmer les fonds.
- Je me renseigne sur les zones de mouillage.
- Je me mets à l'abri des vagues et des vents dominants lors du mouillage.

Les déchets

Que puis-je faire pour éviter cette pollution ?

- Je bannis les objets jetables, suremballés et le plastique pour privilégier les versions durables.
- Je privilégie les aliments à la coupe et en vrac ; j'évite les portions individuelles.



- J'organise le tri sélectif à bord du bateau. On peut gagner de la place en suspendant les différents bacs.
- Je ne jette pas mes mégots par-dessus bord. Ils contiennent de nombreux produits chimiques.
- Je peux aussi ramener mes fusées de détresse périmées dans un point de vente spécialisé.

Pour une meilleure gestion de mes déchets je peux appliquer la règle des trois « R » :
Réduire - Recycler - Réutiliser

Les hydrocarbures

Quelques conséquences sur l'environnement :

- Engluement d'espèces végétales ou animales pouvant entraîner leur mort ;
- Pertes d'organismes vivants « utiles » au profit d'organismes opportunistes ;
- Pertes d'habitats qui entraînent une diminution de la biodiversité.
- ...

Que puis-je faire pour éviter ces pollutions ?

- J'utilise un moteur à 4 temps à injection moins polluant. Les moteurs hybrides ou électriques permettent une navigation propre et silencieuse.

Classement des moteurs du + polluant au - polluant

2 temps carburateur

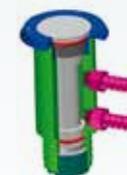
2 temps injection

4 temps injection

Hybride

Électrique

- J'utilise des huiles d'origine végétale.



- Je m'équipe d'un système anti-débordement pour les transferts de carburants.
- J'utilise un buvard pour absorber les hydrocarbures au lieu de les rejeter à l'eau (fond de cale, fuites...)

L'entretien du bateau

Que puis-je faire ?

Pour le bateau

- J'utilise des aires de carénage pour l'entretien de ma coque et j'installe une bâche autour du bateau lors des traitements. (photo ci-contre)
- J'évite les périodes de vent lors des traitements quand je carène mon bateau.

- Je rapporte les déchets toxiques au point propre du port.
- Je brosse la coque à flot régulièrement ; cela évite un recours systématique aux peintures anti-salissures.
- Je mets mon bateau dans un port à sec.

Pour moi

- Je porte un masque, des gants et des lunettes lors des traitements. Si les produits d'entretien sont nocifs pour l'environnement, ils le sont aussi pour ma santé !





Pascal Bidégorry

Vainqueur de la Transat Jacques Vabre en 2005 et 2015 - 2^e Route du Rhum en 2006

Le devoir d'être exemplaire

«Nous autres coureurs au large parcourons beaucoup de milles chaque année, sur de nombreux océans. Et ce qu'on y rencontre en naviguant n'est hélas pas toujours un univers de carte postale, pas toujours joli à voir... On croise souvent des déchets, des bouteilles et sacs en plastique, voire des hydrocarbures. A chaque fois, ce sont des images qui me font mal au coeur. Lors de la dernière Transat Jacques Vabre par exemple, avec Marc Guillemot nous avons navigué pendant quelques heures sur une mer vraiment noire et huileuse, au large du Brésil... on ne sait pas ce que c'était au juste, mais l'océan avait été souillé par l'homme. Un marin ne peut pas rester insensible à ce genre de choses. En course ou en croisière, nous sommes là d'abord parce que nous aimons être en mer, parce que nous aimons la nature. Il faut encourager toutes les initiatives pour préserver les océans et être nous-mêmes exemplaires dans nos comportements. C'est urgent et vital. Voilà pourquoi je soutiens à 100% la campagne EchoGestes Nouvelle-Aquitaine.»

Sources d'informations :

Le blog de la campagne
echogestes-aquitaine.blogspot.fr

Notre page Facebook
EchoGestes Aquitaine



URCPIE
Nouvelle-Aquitaine

Membre
du réseau



Contact local :



MEDOC

33123 Le-Verdon-Sur-Mer
05 56 09 65 57
contact@curuma.org
www.curuma.org

Opération réalisée avec le concours financier de :

